

# LANN URVAN N° 247

juin - juillet - août 2015

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02 98 25 03 04  
Fax Mairie 02 98 25 03 63  
Courriel [saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr)  
Site [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com)

Prochain Conseil

le 8 septembre à 20h30

*Entre juillet et août, le boire est de bon goût.*

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 14 du 2 juillet 2015

*Jean Louis VIGNON, maire, a convoqué le conseil municipal ce 2 juillet afin d'examiner l'ordre du jour : le projet bibliothèque-garderie, les travaux et l'urbanisme.*

*Tous les conseillers sont présents.*

### I PROJET BIBLIOTHÈQUE - GARDERIE

Après plusieurs réunions de concertation avec les usagers concernés (bibliothèque, école, parents d'élèves et élus), Julien POUPON expose le projet et le phasage des travaux. Dans le cadre de cette opération, la commune sollicitera l'assistance technique de la Communauté de communes pour l'élaboration du programme d'investissement et son suivi (mission de 3 325 € HT.). D'ici la fin de l'été, interviendra le choix de l'architecte, puis les premières esquisses avant le dépôt de dossiers de subventions fin janvier 2016. Les travaux seront ensuite effectués à partir de fin 2016 pour une livraison début 2018. Le calendrier a été adapté pour financer ce projet une

fois les gros prêts de la commune éteints. Le budget estimatif maximum pour la réalisation de l'opération est de 700 000 € HT. Le taux de subvention estimé est de 33%.

Vote à l'unanimité.

Le projet doit être ensuite complété par un réaménagement des espaces intérieurs de l'école actuelle (avec création d'une extension à la salle de sieste, les transformations de la salle de motricité en classe, de la salle de garderie en réfectoire pour les maternelles...) et une salle multisports.

### II TRAVAUX

Des travaux de mise en souterrain des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications sont décidés au niveau de la rue des Prairies.

Les fourreaux d'éclairage public seront passés de l'intersection de Park Foen jusqu'au débouché du chemin piéton de Ty Rhu. Les candélabres eux-mêmes ne seront posés que lorsque le revêtement de la voirie sera terminé, en principe l'année prochaine.

Le montant de la participation

financière de la commune se décompose de la manière suivante : 10 000 € pour la pose de fourreaux et 7 250 € pour celle de candélabres.

Autres travaux d'été prévus : la réfection de la scène de théâtre à Ty Kreis-Ker, et des menus travaux à l'école.

### III URBANISME.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, l'instruction des autorisations d'urbanisme est faite par la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD).

Mais, la décision finale d'accorder un permis de construire restera du ressort du maire. Ce service sera payant désormais pour la commune à hauteur de 3 000 € par an.

### IV EN BREF

Le Maire rappelle que la commune s'interroge sur le devenir du garage, fermé depuis quelques mois. Au cas où aucun repreneur ne se manifeste, la commune étudierait en partenariat avec le Foncier de Bretagne, la possibilité de monter un projet.



Vous pouvez retrouver et télécharger tous les bulletins (en couleurs) sur le site de la commune, à la page « Le bulletin municipal » de la rubrique « Vie Municipale ».



***Tous les conseils municipaux se déroulent en public.  
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie  
ou sur le site Internet de la commune***

# EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 13 du 4 juin 2015

**Le conseil municipal s'est réuni le 4 juin à 20h30 sous la présidence de Jean Louis VIGNON, maire.**

Mesdames KERZAON, GEULIN--LOEVENBRUCK et LAUVERGEAT absentes, excusées ont donné pouvoir respectivement à Nathalie ABIVEN Fabienne SIMON et Georges JÉZÉQUEL.

En préambule du conseil, madame Annaïg TREGUER présente le bilan de l'action de l'ONG « Le Partenariat » à l'école de Lewa au Sénégal dans le cadre de son opération « Action à l'eau en milieu scolaire ».

Le conseil municipal de la précédente mandature avait voté une aide pour ce programme correspondant à 1% du budget d'eau.

L'école de Lewa compte 31 élèves sur 2 niveaux différents.

L'objectif pour l'école de Lewa est de récupérer l'alimentation en eau du programme hydraulique régional AICHA situé à 8 km. Les enfants de l'école bénéficient donc d'un point fixe d'eau, évitant des déplacements lointains pour aller se ravitailler. Des ateliers de formation sur l'hygiène, l'environnement et l'assainissement ont accompagné la réalisation du bloc sanitaire. Le coût total du programme s'élève à près de 15 000 €.

## PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant aux communes volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Le document est à remettre à l'inspection académique avant la mi-juin 2015. La rédaction du document est obligatoire pour recevoir la subvention d'état de 50 € par élève afin d'accompagner la réforme des rythmes scolaires.

## INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



### CONTACT IMPÔTS

Afin de tenir compte du développement de nouveaux modes de contact à distance, plus modernes et plus accessibles, la Direction départementale des finances publiques du Finistère (DDFIP) a décidé d'harmoniser au niveau départemental les horaires d'ouverture au public.



Par arrêté préfectoral du 30 mars 2015, les horaires d'ouverture du centre des finances publiques de DAOULAS ont été modifiés.

A compter du 1er juin 2015, ces horaires seront désormais les suivants :

Lundi - mardi - jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h.

Mercredi : 8h30 / 12h.

Fermeture le vendredi.

#### Pour contacter les services de la DDFIP :

- Le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.
- Pour toutes les questions sur la mensualisation ou le prélèvement des impôts (impôt sur le revenu et impôts locaux) les particuliers doivent s'adresser au **Centre prélèvement service** au 0 810 012 034 ou par courriel à [cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr) ou par courrier adressé à : **Centre prélèvement service CS 69533 34960 Montpellier Cedex2.**
- Pour des renseignements généraux, les usagers particuliers comme les professionnels peuvent joindre le Centre Impôts Service sur une plage horaire étendue : du lundi au vendredi de 8 heures à 22 heures et le samedi de 9 heures à 19 heures, hors jours fériés, au 0 810 467 687 ou 0 810 IMPOTS (service payant).
- Le guichet de DAOULAS reste à la disposition des usagers pour toute autre question personnelle. Les services locaux peuvent être contactés par téléphone, courriel ou courrier aux coordonnées portées sur les documents adressés par la DGFIP.

## Communiqués de la Mairie

### RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Renseignements : 02 98 37 75 58 ou

<http://telechargement.modernisation.gouv.fr/EspaceDocumentaireMSP/particuliers/demarches-en-ligne/rco/index.html>

### E.H.P.A.D.

Dans le cadre d'animation « chansons », nous sommes à la recherche de chanteurs bénévoles pouvant animer un atelier chant (variété française/rétro).

Renseignements :

Marie Stephan au 02 98 25 94 00

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Le 10 avril est née **Margot COSMAO**, domiciliée 11 rés. Croas Madec.  
Le 13 mai est née **Chloé ATHIMON**, domiciliée 90 allée de Bellevue  
Le 3 juillet est née **Inna LALOUX**, domiciliée 270 route de Kersulec  
Le 5 juillet est né **Alexis RIVOAL**, domicilié Le Quinquis

### Mariages

Morgane OUDIN et Gwenhael OMNES, le 23 mai.  
Charlène ARZUR et Olivier KERMARREC, le 13 juin.

### Décès

Joséphine ASCOET née BILLANT, décédée le 16 mai.  
François GOURVES, décédé le 17 mai.

## VITESSE

Comme dans toutes les communes de France, la vitesse est limitée par défaut à 50 km/h dans l'agglomération, c'est à dire entre les panneaux d'entrée et de sortie de bourg.

Certains conducteurs ont tendance à dépasser cette vitesse en sortant du centre bourg, en particulier sur les « petites routes ». La route de Kersulec, par exemple, est limitée à 50 km/h jusqu'au panneau situé après Pont-Prenn. La limite du bourg sur la « voie romaine » se situe à l'intersection de Penhep. Des panneaux de rappel ont été mis sur certaines routes. Même en l'absence de panneaux, la limitation de vitesse à 50 km/h est la règle générale.

Par ailleurs les endroits considérés comme dangereux, pour les piétons en particulier, ont été limités à 30 km/h, comme c'est le cas dans le centre bourg, devant l'école. Des coussins berlinois en enrobé vont remplacer les coussins provisoires en caoutchouc qui se sont dégradés.

Enfin, dans quelques lotissements où la chaussée n'est pas franchement démarquée du trottoir, des panneaux de « zone de rencontre » ont été mis en place. D'autres panneaux vont être ajoutés dans les mois qui viennent.

Dans ces zones, la circulation est limitée à 20 km/h et ce sont les piétons qui ont priorité et peuvent circuler sur la chaussée sans y stationner.



Pour rappel, un dépassement de vitesse inférieure à 20 km/h dans une zone limitée à 50km/h (ou en dessous) est passible d'une amende de 135 € assortie d'un retrait d'un point sur le permis de conduire.

## PETITES ANNONCES

**Jeune fille** d'expérience propose ses services de baby-sitting ou de garde d'animaux, du 10 août au 1<sup>er</sup> septembre. Contact 06 52 09 27 07.

**Jeune fille** de 13 ans propose de s'occuper de vos animaux pendant les vacances (chien, chat, rongeur, balade/nettoyage ...) 02 98 25 02 72.

**Vends ou loue** mobil home IRM Galaxie Panoramique (32 m<sup>2</sup> 6 places) sur parcelle 400 m<sup>2</sup> dans camping calme et arboré à Riec sur Belon. Ouvert à l'année. Contact 02 98 25 04 94 ou guillou.jean@wanadoo.fr

**Jeune femme** sérieuse cherche heures de ménage, repassage ou gardes d'enfants. Contact 02 98 25 06 71 ou 07 81 23 59 16.

**Cherche** heures de ménage ou de repassage. Chèque cesu accepté. Contact : 02 98 25 85 91.

## Communiqués de la Mairie

### STOP PIZZA

Un nouveau pizzaïolo sera présent tous les samedis soirs place de la Mairie à partir du 4 juillet.



Commande possible à partir de 17h30.  
Contact 06 50 26 52 59.

### NUMÉROS UTILES

- Police ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Samu ..... 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23  
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57  
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM ..... 02 98 25 87 26
- Taxi ..... 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif  
(astreinte) ..... 06 11 74 64 98



### HORAIRE MAIRIE :

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mercredi : 10h00 -12h00  
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Vendredi : 8h45 -12h00  
Samedi : 8h45 -12h00

**A NOTER** : la mairie est fermée les samedis matin du 18 juillet au 15 août inclus.

**RAPPEL** : la mairie est fermée le mercredi pendant les vacances scolaires.

### CALENDRIER DE COLLECTE

| Déchets ménagers    | Recyclables         |
|---------------------|---------------------|
| Mercredi 29 juillet | Mercredi 22 juillet |
| Mercredi 12 août    | Mercredi 05 août    |
| Mercredi 26 août    | Mercredi 19 août    |
| Mercredi 9 sept.    | Mercredi 2 sept.    |

*Le prochain bulletin paraîtra en septembre  
veuillez déposer vos annonces à la mairie  
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres  
ou de transmettre par courriel) pour  
le 2 septembre dernier délai.  
Merci.*





## QUALITÉ DE L'EAU

De nombreux prélèvements d'eau ont été effectués tout au long de l'année pour analyser différents paramètres : bactériologiques, physiques, chimiques, pesticides.

L'état bactériologique a donné 10 analyses conformes sur 10 analyses réalisées.

Parmi les paramètres physiques (coloration, pH, température...) on peut noter la dureté de l'eau qui a un TH moyen de 8 degrés français qui indique une eau très peu calcaire. Ce paramètre est important pour régler correctement les lave-vaisselle par exemple.

Les analyses chimiques montrent que l'eau est pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne) et que le taux de nitrates est en moyenne de 18 mg/l avec un maximum de 21 mg/l. Le taux de nitrates a oscillé autour de 25 mg/l jusqu'en 1996 puis a baissé progressivement pour atteindre le seuil actuel.

Les pesticides sont en dessous des seuils de référence de qualité (fixés à 0,1 µg/l) sauf pour une molécule, le 2,6 dichlorobenzamide qui a dépassé cette limite lors de 3 analyses sur 11, avec un maximum de 0,24 µg/l dans l'eau distribuée.

Cette molécule est un produit de dégradation du dichlobénil, un herbicide qui était principalement utilisé par les particuliers dans les jardins, les allées... et a été interdit d'emploi depuis 2010. Avant 2013 cette molécule n'était pas recherchée dans les analyses. On peut donc supposer qu'elle est présente dans l'eau de la source depuis de nombreuses années. Il faut signaler que si sa concentration dépasse parfois le seuil de 0,1 µg/l, elle reste très inférieure à la valeur sanitaire maximale de 66 µg/l (valeur fixée par l'agence nationale de sécurité sanitaire) qui rendrait l'eau impropre à la consommation. La plus grande valeur relevée (0,24 µg/l) dans l'eau distribuée est 275 fois inférieure à cette valeur sanitaire maximale.

Pour ramener le taux de cette molécule sous le seuil de référence, l'eau de la source est diluée au niveau du château d'eau par de l'eau provenant de la station de Pont ar Bled. Cette eau coûte plus cher à la commune que l'eau de la source et comme elle est plus chargée en nitrates, elle fait un peu remonter le taux global dans l'eau distribuée.

Les dernières analyses montrent que le taux actuel du dichlorobenzamide à la source est redevenu inférieur au seuil de référence. Le relevé de mai dernier indique un taux de 0,036 µg/l. L'opération de dilution de notre eau est donc arrêtée, ce qui a pour intérêt de diminuer le coût et de baisser le taux de nitrate qui est de 16mg/l lors de la dernière analyse.

Cet incident montre qu'il faut utiliser les pesticides avec parcimonie, voire s'en passer autant que possible. Pour mémoire, les pesticides sont interdits d'emploi sur les terrains qui se trouvent dans le périmètre de protection du captage.



## CHÈQUE SPORT

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport.

À compter du 1<sup>er</sup> juin, les jeunes nés entre 1997 et 2000 peuvent retirer leur chèque sur [www.jeunes.bretagne.bzh](http://www.jeunes.bretagne.bzh) et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL).

Pour en bénéficier, il faut remplir le formulaire d'inscription sur le site et de présenter la confirmation au club au moment de l'inscription.

## Communiqués de la Mairie

### ARRÊTÉ DE NON CONSOMMATION D'ALCOOL



Afin de préserver la quiétude des administrés, le maire de Saint-Urbain a renouvelé l'arrêté sur la non consommation d'alcool dans les lieux publics.

**Article 1** : la consommation d'alcool est interdite sur les voies communales et dans les lieux publics suivants, tous les jours entre 18h et 6h du matin et ce, du vendredi soir au dimanche soir, les jours fériés et tous les jours de la semaine en période scolaire :

- Sur l'ensemble de l'emprise des installations sportives ;
- Autour de la mairie ;
- Place de la mairie ;
- Autour de la salle Ty Kreis-Ker ;
- Autour de la maison des associations Ti an Holl ;
- Place de l'église.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions judiciaires.

### BRUIT

Un arrêté préfectoral fixe les heures au cours desquelles les engins bruyants peuvent être utilisés :

**De 08h30 à 19h30 tous les jours ouvrables**

**De 09h00 à 19h00 le samedi.**

**De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.**

Tout contrevenant peut être verbalisé.

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations de Saint-Urbain et des environs participeront au

**7ème Forum des associations**

**Vendredi 4 septembre de 18h00 à 20h15  
salle Ty Kreis-Ker.**

Moment de convivialité et de retrouvailles entre les acteurs associatifs et la population, vous pourrez ainsi vous renseigner sur les activités de chacune et vous y inscrire.

**!! Venez nombreux y faire un petit tour !!**

Retrouvez la liste des associations sur le site [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com)

Anaëlle Picard vous informe de l'ouverture de son cabinet de sage-femme situé au 14 rue Xavier Grall, éco-quartier du Pouligou à Daoulas. Informations et rendez-vous au 06 63 48 70 02.

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## OUVERTURE DU BAROC'H

Le Bar-Tabac-Alimentation a ouvert ses portes le 1er juillet après quelques jours de travaux pour devenir le Baroc'h. Valérie SALIOU a pris la suite d'Alain KERDONCUFF et son P'tit Bouchon.

Nouvelle enseigne, nouveaux décors, la nouvelle patronne veut donner un nouveau départ à l'établissement. La partie épicerie a été remaniée, proposant un choix élargi de produits. Elle est alimentée par la centrale d'achat « Aldouest » de Landivisiau et propose des prix proches des grandes surfaces. Pas besoin de prendre sa voiture et faire des kilomètres, on trouve de tout dans cette épicerie. Le pain provient de la boulangerie d'Irvillac. Des viennoiseries sont proposées le week-end. Le Baroc'h distribue uniquement le Ouest-France et le Télégramme ; mais les Loto, Loto Sportif et jeux à gratter de la Française des Jeux sont toujours présents. Le côté bar a été relooké en gris, rouge et blanc.



Clémence, la fille de Valérie aide au bon fonctionnement de l'établissement. Celui-ci est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 13h30 et de 16h30 à 20h excepté le jeudi qui est fermé. Le samedi et dimanche l'établissement ouvre à 8h00 pour fermer à 13h30. Le Baroc'h a quelques idées derrière le comptoir... comme ouvrir parfois le soir pour des soirées à thèmes.

Alors pourquoi le nom de Baroc'h ? Certes Valérie vient de la commune de Roc'h Morvan (la Roche Maurice) bien connue pour son château surplombant l'Élorn ; mais le Baroc'h est surtout un clin d'œil à l'emplacement de l'établissement posé près d'un rocher qui se trouve dans le jardin.



Ce bar s'inscrit dans l'histoire de la commune. Il fût l'un des premiers établissements publics, où le seul téléphone fût installé en 1923 chez Mlle Pédel Marie Joséphine, débitante de tabacs et maîtresse couturière. Valérie et sa fille Clémence, s'inscrivent

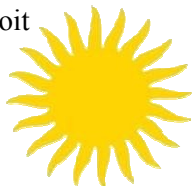
dans l'histoire de cet établissement tenu entre autres par les CLOAREC, par Germaine YVINEC, Thierry LEOST, Denis LOUVIOT et Alain KERDONCUFF.



## PLAN CANICULE

En cas de forte chaleur, le plan canicule prévoit d'appliquer les recommandations suivantes :

- Maintenir le logement frais.
- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique.
- Penser à donner régulièrement des nouvelles à vos proches et dès que nécessaire oser demander de l'aide.
- Si vous êtes isolés, venez-vous signaler à la mairie.



## Brasserie de Trévarn

Une micro-brasserie a ouvert ses portes à Saint-Urbain au lieu dit « Trévarn » à deux pas de la chapelle. Gwenaël Brunet, après sept ans d'expérience en amateur, brasse trois bières qu'il vend sur place ou via des circuits courts.

Ce brestois se rapproche des frères Glinec, agriculteurs de Trévarn, qui lui proposent deux anciennes étales qu'il retape en 2014, puis ouvre la brasserie au printemps dernier, la première de la Communauté de communes de Landerneau-Daoulas. En Bretagne, il y a environ soixante micro-brasseries, d'autres sont en création, mais la demande est forte... il y a de la place pour tout le monde. Il faut juste savoir innover, ce que fait ce jeune brasseur. Son credo : les bières anglo-saxonnes et principalement les anglaises. Son malt vient d'une des plus vieilles malteries d'Angleterre.



Le nom de la bière de Saint-Urbain s'appelle la « Mignonne », nom de la rivière qui coule non loin. Il décline trois variétés : la Pale Ale, « une blonde cuivrée » ; la Old Ale, « bière brune qui mêle la complexité des malts et qui, à terme, sera vieillie en barrique de chêne de Dordogne. C'est une bière de dégustation ». Enfin, la Red Ale, « jolie rousse-rouge ». Quelques brassins spéciaux peuvent aussi être proposés.

Aujourd'hui, deux brassins de 500 litres sont produits par mois. En bouteilles de 75 cl ou 50 cl, les trois « Mignonne » sont distribuées en circuits courts ou peuvent être achetées sur place les jeudi, vendredi et samedi, normalement.

Contact : [www.brasseriadetrevarn.fr](http://www.brasseriadetrevarn.fr) ou 06 62 61 03 54 ou encore sur facebook.





# VIE SCOLAIRE - Buhez ar skol

## Voyage en Vendée des CM2

Du 24 au 26 juin dernier, les 23 élèves de CM2, accompagnés de leur enseignant, Daniel Gourmelon et de Laurence et Sylvie, 2 parentes d'élèves, ont pris la route du Puy du Fou.



Arrivés sur place, ils ont enchaîné les animations sous un soleil radieux. L'attraction n° 1 reste toujours **Les Vikings**, dont les effets spéciaux sont bien connus de beaucoup, mais font toujours sensation.

Les récents spectacles ont également été appréciés : les Chevaliers de la Table Ronde et les Amoureux de Verdun. Après 2 jours intenses au Puy du Fou, achevés par le magnifique spectacle nocturne **Les Orgues de Feu**, la dernière journée a conduit les élèves à Saint-Georges-de-Montaigu à la maison de la rivière.

Là, durant la matinée, les élèves, par équipes de 5, ont participé à un jeu autour de la faune et la flore de la rivière locale **La Grande Maine**. Après un pique-nique champêtre, ils ont pris place à bord de 2 grandes barques pour effectuer une promenade d'environ 2 heures sur la rivière.



Puis ce fut le retour à Saint-Urbain où le groupe arriva vers 19h, clôturant une année scolaire bien remplie.

Ce voyage a été rendu possible grâce au soutien financier de la municipalité et de l'Animation école, que nous remercions vivement de leur soutien.

De plus, des opérations ponctuelles ont été organisées, comme la vente de pizzas en février ou la soirée cabaret en mars. Le succès de celles-ci a permis de réduire le coût du séjour pour les familles.

## Aide aux devoirs

Tout d'abord, merci à tous les bénévoles qui depuis 8 ans aident les enfants à faire leurs devoirs, dans le cadre de la garderie périscolaire.

Vous aimez le contact avec les enfants ?

Vous souhaitez transmettre des connaissances ?

Pour agrandir cette équipe, et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles, le lundi ou le jeudi, de 17h00 à 18h00.

Même une présence occasionnelle, telle une fois par mois, grossirait le nombre des 9 encadrants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale CORRE DIVERRES, adjointe au maire, en charge des affaires scolaires au 02 98 25 03 04.



## Les TAP

L'école est finie. Vive les vacances ! Mais cette année, même si la classe était terminée, de nombreux enfants s'y plaisaient encore. Comme tous les vendredis ils ont rapidement déposé leurs cartables pour retrouver les copains dans la cour. La majorité d'entre eux attendaient avec impatience que sonne l'heure des ateliers périscolaires.

Depuis mai une nouvelle activité a captivé les enfants autour de Rachel et Géraldine de l'association Arts et Créations de Daoulas. Avec l'une, ils ont réalisé un tipi musical et avec l'autre, des colorations et peintures végétales. L'objectif était de créer avec ce qu'ils trouvaient dans la nature. Pendant ce temps les activités théâtre, échecs, handball et vie en breton ont encore passionné les enfants. D'ailleurs Vincent d'Elorn Handball a donné l'opportunité à tous les élèves d'élémentaire de rejoindre de nombreux enfants à Dirinon pour le grand stade de handball. Autour de Stéphanie, les élèves se sont amusés à découvrir diverses recettes. Quant à Sofi, avec les élèves de CM2, elle a innové dans la confection de silhouettes ressemblant au style de Dubuffet avec les tracés rouges et bleus. Les TAP fonctionnent si bien que tous les intervenants professionnels souhaitent renouveler leur partenariat avec la commune de Saint-Urbain pour la rentrée prochaine.

Côté maternelles, les enfants ne sont pas en reste. Les plus jeunes ont adoré les scénettes de marionnettes avec Claudine. D'autres que ce soit avec Laurence ou Séverine sont passés des livres aux créations manuelles diverses. Avec Éminé, ils ont découvert la peinture différemment. Tandis que Patricia proposait des animations autour de la cuisine, y compris des bricolages tels que la confection d'une fraise. A chaque fois, l'objectif est d'éveiller la curiosité des enfants tout en leur permettant de s'exprimer.







## BREIZH CANIT'UDE

Notre club a fêté cette année son premier anniversaire autour d'un pot de l'amitié le 12 juin à Saint-Urbain, salle Ty Kreis-Ker en présence de M. Poupon.

Que de chemin parcouru depuis sa création ! 8 nouveaux adhérents en 2015, ce qui porte à 29 le nombre de canicrosses et canimarcheurs (26 adultes, 3 jeunes).

Nous avons participé à toutes les courses organisées sur la région Bretagne, avec de très bons résultats à chaque fois (souvent la plus haute marche du podium pour l'un de nos duos), tant chez les adultes que chez les enfants. Certains d'entre nous ont également pu bénéficier de l'enseignement du multi champion du monde de canicross, Antony le Moigne, lors d'un stage de deux jours dans les Côtes d'Armor.

Point d'orgue de cette année 2015 : l'organisation le 11 Avril, en partenariat avec BSA, du Canicross de l'Aber Wrach, qui a vu se dérouler des épreuves de canimarche, canicross adultes (4 et 7 km), canicross enfants, et caniVTT. Ces épreuves ont réuni 96 duos, et ont été rendues possibles grâce à la très forte mobilisation de 23 bénévoles.



## TOUS ENSEMBLE

Quinze siècles après Saint Guérolé, mille ans après les Vikings, c'est Saint-Urbain (ses paroissiens), qui débarquent à Landevennec via la barge du centre nautique de Moulin Mer.

### Une sortie inédite, originale

- Une traversée de 20 minutes pour rejoindre port Maria. Une première pour quelques membres d'équipage du club pas trop rassurés...
- Un pique-nique sympa, bon enfant en bord de grève avec en toile de fond l'île de Tibidy et la rivière du Faou.
- Un petit café à la crêperie "Goustadig" et nous remontons les siècles avec le guide qui nous commente la très riche visite du musée et du site majestueux et remarquable de l'ancienne Abbaye.
- Une petite marche à suivre pour remonter vers la nouvelle Abbaye



(1950) : petite vidéo qui commente la vie des moines aujourd'hui, visite de l'église et « magasin souvenirs ».

- Un peu plus haut à 1km, au belvédère une vue splendide sur les boucles de l'Aulne, l'île de Térénez et le cimetière des bateaux en contre bas.

Retour à l'embarcadère pour une traversée retour plus mouvementée et mouillée des embruns de la barge qui tape dans une mer plus formée.

Une très bonne journée originale, riche d'informations et de partage.



## Animation école

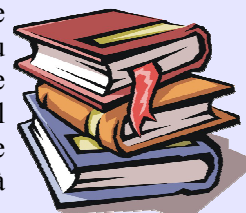


La prochaine collecte de journaux aura lieu le 29 août.

Débutons cette nouvelle année ensemble ! Mardi 1<sup>er</sup> septembre dès 08h50 dans la cour de l'école, l'Animation École vous accueille autour de boissons chaudes et jus de fruits.

## Livre échange

Avec votre abonnement à la bibliothèque de Saint-Urbain, vous avez accès gratuitement aux ressources en ligne de la bibliothèque du Finistère. Ce service (financé par le Conseil départemental) donne accès, via Internet, à des magazines (Elle, Psychologies magazine, Closer, Abricot, Sorcières, Tout comprendre...), des journaux (Télégramme, Libération... en ligne), des collections de livres jeunesse numérisés, des cours en ligne (code de la route, cours de langues, d'informatique), à la cinémathèque de Bretagne, des jeux éducatifs... Pour plus d'informations, posez vos questions lors des permanences de la bibliothèque.



Des nouveautés jeunesse et adulte sont achetées tous les 3 ou 4 mois, n'hésitez pas à venir les emprunter.

Horaires d'été : tous les jeudis de 20h à 21h (sauf le jeudi 6 août) et tous les samedis de 10h30 à midi.

## Catéchèse

L'ensemble paroissial de l'Abbaye regroupe les paroisses de Daoulas, Irillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas et Saint-Urbain. Il propose aux enfants, dès le CE1 un parcours de catéchèse familiale, puis dès le CE2 une découverte plus approfondie par des rencontres mensuelles le dimanche matin, de 9h45 à 12h. Le caté reprend le dimanche 27 septembre. Une réunion d'information est fixée au vendredi 18 septembre à 20h30, au presbytère de Daoulas, 24 rue de l'Église. Les inscriptions se font auprès de Rolande GUYADER au 02 98 20 61 14. Pour tous renseignements, vous pouvez aussi contacter la permanence au 02 98 25 80 47 ou vous rendre au presbytère de Daoulas tous les matins de 9h30 à 11h30, excepté le dimanche.



## COMITÉ D'ANIMATION

Le Comité d'Animation de Saint-Urbain est heureux de vous accueillir dans son aventure artistique pour le lancement de son premier concours de photographies sur le thème de notre commune.

Ce concours est ouvert à tous les Saint-Urbainais à partir de 13 ans, et se déroulera du 21 juin au 23 septembre. Un titre, une légende ou une citation seront bienvenus pour faire vivre votre paysage, nature morte, monument ou moment d'émotion.

Une présélection des meilleurs clichés sera faite et le **prix du comité** sera attribué. Les photographies retenues lors de la présélection seront ensuite soumises à un vote en ligne via facebook, et le gagnant recevra un **prix du public**.

Ensuite, lors d'une exposition à la salle Ty Kreis-Ker, chaque visiteur votera pour attribuer un **prix des visiteurs**. Enfin, lors de cette soirée, un jury professionnel attribuera un **grand prix du jury**.

Tous les gagnants seront révélés lors de cette soirée.

Une somme de 2 € est demandée aux participants lors de leur inscription pour couvrir les frais d'impression des photographies sélectionnées pour l'exposition. En fin de concours, chacun pourra repartir avec sa photo.

### Pour participer :

– Envoyez votre photo accompagnée de son titre, légende ou citation à la messagerie du comité d'animation [casu29800@gmail.com](mailto:casu29800@gmail.com) ou par message sur la page facebook de l'association qui les réceptionnera :

[www.facebook.com/comiteanimationsainturbain](http://www.facebook.com/comiteanimationsainturbain)

– Remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous ou celui qui vous sera envoyé, pour le transmettre avec votre participation de 2 € à l'adresse : 65 route de Landerneau, 29800 Saint-Urbain.

– Un courriel de confirmation vous sera envoyé pour vous prévenir de la prise en compte de votre inscription à notre concours photographique.

Le bulletin d'inscription est également téléchargeable sur le site de la commune : [www.saint-urbain.com/accueil](http://www.saint-urbain.com/accueil)



### Bulletin d'inscription

Nom : Prénom : Age :

Adresse postale :

Courriel :

Tél. :

Photographie :

(description courte, légende, ...)

J'accepte les conditions et le règlement que j'ai lu dans la description du concours que l'on m'a transmis ci-dessus.

J'autorise le comité d'animation de Saint-Urbain à utiliser ma photographie prise dans le cadre du concours, à la publier sur sa page Internet et à l'agrandir pour l'exposition à la salle Ty Kreis-Ker, en fonction des dates prévues et dans le cadre du concours.

Pour que votre inscription soit prise en compte, veuillez renvoyer ce formulaire à l'adresse indiquée plus haut en y joignant votre participation de 2 € qui nous permettra de mettre en place l'exposition.

Date : Signature :  
(Signature des parents pour les mineurs :)

## Chez nos voisins

### DAOULAS - EXPOSITION

La municipalité, l'association « Prim'Vers et Prose » et l'Abbaye de Daoulas se sont associées pour vous offrir tout l'art du photographe Gérard Uféras sur le thème de l'Union.

L'exposition intitulée « une journée particulière », prend place dans les jardins de l'Abbaye de Daoulas et s'invite aussi dans notre ville au détour de vos maisons, commerces et autour de l'étang, jusqu'à fin septembre.

Les photographies de Gérard Uféras témoignent de ces moments forts qui marquent l'histoire d'un mariage, des préparatifs jusqu'à la fête en passant par la cérémonie civile ou religieuse.

Les instants saisis par l'œil du photographe traduisent avec subtilité la joie et la liesse. Laissez-vous surprendre !

Pour vous guider, des plans de balade sont disponibles dans les commerces.

### SECOURS POPULAIRE - DAOULAS

Braderie du Secours Populaire ouverte à tous, dans les locaux, 3 rue de la Gare à Daoulas, le Samedi 12 septembre 2015 de 09h00 à 14h00.

Beaucoup de vêtements en très bon état pour toute la famille, à tout petit, petit prix !

### MUSÉE DE LA FRAISE

Le Musée de la Fraise et du Patrimoine propose les lundis, mardis et vendredis, une visite guidée de 15h00 à 16h30.

Chaque mercredi est consacré aux enfants et aux familles, avec un atelier créatif original. Tel : 02 98 40 21 18.

Site Internet : [www.musee-fraise.net](http://www.musee-fraise.net)

Des circuits sur la presqu'île à la rencontre de producteurs et pour découvrir le patrimoine architectural et paysager de Plougastel sont proposés chaque jeudi de 14h00 à 17h00.

Horaires du musée en juillet et août : du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30 et le week-end de 14h00 à 18h30.

### CPIE Vallée de l'Elorn

Séjours du dimanche 19 au vendredi 24 juillet (adhésion familiale 2015 : 18 €) :

« Equi'passion » pour les 10/16 ans.

En internat 435 €, en externat 340 €

« La grimpe d'arbre » pour les 11/15 ans.

En internat 395 €, en externat : 300 €

Contact : 02 98 07 03 74

ou [www.cpie-elorn.net](http://www.cpie-elorn.net)